

13 novembre 2025

Entretien en Multilatérale avec le Ministre Protocole d'accord d'Icarville

Le 13 novembre 2025, les 4 organisations syndicales représentatives étaient invitées à participer à une rencontre avec le Ministre de la Justice en présence du DAP et de ses équipes, afin de faire un point de situation global concernant le protocole d'accord d'Icarville.

Le Ministre nous confirme l'obtention d'une rallonge budgétaire de 35,7 millions d'euros pour l'année 2025 permettant ainsi l'acquisition de 2 véhicules blindés pour les ERIS de Lilles et Rennes (en rapport avec les QLCO), l'achat de 5 nouveaux véhicules pour les ENT, la commande supplémentaire de 100 Pistolets à Impulsion Electrique (PIE).

Le Ministre et les services de la DAP nous informent de :

- l'élaboration d'une doctrine concernant les caméras embarquées type « DAMCASH » ;
- la demande de modification auprès du Ministère de la Transition Ecologique de l'arrêté du 30 octobre 1987 afin de permettre la mise en place des feux pénétrants arrières ;
- la prise de contact avec le groupe GRUAU en vue d'une saisine de la Direction de la Sécurité Routière pour demander une modification du code de la route afin de permettre la mise en place des pare-bufles. De même, une mise en œuvre technique devra être opérée pour éviter les déclenchements d'airbags ;
- la validation du Holster poitrine passager pour les agents à l'avant du véhicule ;
- le déploiement d'équipements anti-drones pour 4 nouveaux établissements d'ici la fin de cette année ;
- le recensement de 46 sites prioritaires afin d'améliorer l'accueil des équipages pénitentiaires.

Après ces informations, le SPS-CEA a souhaité attirer l'attention du Ministre de la Justice sur les sujets suivants :

1) Concernant le protocole d'accord d'Icarville :

Le SPS-CEA confirme les avancées significatives concernant le protocole. Néanmoins, souligne que plusieurs actions progressent peu ou pas du tout, ou ne sont pas respectées en totalité :

- Concernant les mesures 13 et 14, le SPS-CEA soulève que, chaque mois, il constate certaines irrégularités persistantes dans la composition des escortes lors d'exactions ou de transferts. Ceci dans l'unique but de ne pas devoir appliquer une impossibilité de faire. Le SPS-CEA précise que **ces irrégularités sont non conformes avec l'application du protocole et mettent en danger les agents et les convois, ce qui ne peut absolument pas être accepté après le drame d'Icarville.**
- De même, le SPS-CEA informe le Ministre des **difficultés d'harmonisations entre les DISP, du port de la tenue civile, du manque de formateurs et de moniteurs** pour former les agents au holster poitrine et au PIE, de la mauvaise adaptation de certains véhicules pour permettre l'arme longue. Le SPS-CEA confirme la dotation de gilets pare-balles et des plaques légères, **mais dénonce que celles-ci soient mal adaptées au gilet.**

- Le SPS-CEA soulève également que, concernant **la mesure 33** (chantier sur les cycles de travail afin de mieux concilier les équilibres de temps de vie pro/perso), si effectivement les consultations ont bien été entreprises, malheureusement plusieurs projets entamés n'ont pas abouti car freinés par des OMAP sous couvert de Directions locales n'ayant pas le même objectif de service.
- Le SPS-CEA réaffirme au GDS être favorable à la **dotation individuelle** pour tout le personnel d'une bombe incapacitante et du PIE pour leurs effets dissuasifs, ce qui limiterait considérablement les agressions sur personnel. Le SPS-CEA rajoute que ce n'est pas enfermé dans un tiroir qu'ils seront d'utilité, mais bien à l'ouverture et à la fermeture d'une cellule, là où le danger est le plus présent.
- Enfin, le SPS-CEA dénonce **la non avancée de la mesure 27** (déplafonnement et décloisonnement de la bonification du 1/5^{ème}), ainsi que le peu de progression significative concernant la mesure 21 (développement de la télémédecine).

2) Concernant la situation générale des établissements et des conditions de travail des agents :

Le SPS-CEA réitère sa demande auprès du Ministre **d'un véritable plan de recrutement massif en personnels sur plusieurs années**, afin de combler les 6000 emplois manquants, ainsi que **la création d'une 2^{ème} école de l'administration pénitentiaire** pour permettre ces recrutements. **Le SPS-CEA fait état de la grande souffrance généralisée des personnels impactant directement et gravement sur leur vie familiale. Le SPS-CEA alerte le GDS que les agents sont à la limite de la rupture.**

Le SPS-CEA interroge le Ministre concernant les suites envisagées sur l'annonce qu'il avait faite en début d'année au sujet de la création d'une police pénitentiaire, expliquant, qu'à ce jour, hormis une 1^{ère} réunion avec l'IGJ, il ne se passait rien à ce sujet.

Le SPS-CEA renouvelle sa demande de validation du port d'arme hors service pour ceux qui le souhaitent car peu d'agents ont obtenu l'autorisation.

Réponses et annonces du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux :

- Le Ministre s'engage à ce que le protocole soit respecté à la lettre et qu'il soit clairement uniformisé sur l'ensemble des DISP.
- Le Ministre communique :
 - **le recrutement de 2571 agents pour 2026 (800 emplois supplémentaires en plus des recrutements programmés pour les remplacements des départs à la retraite, ajoutés de 400 emplois pour les nouvelles ouvertures),**
 - **une augmentation de 260 millions d'euros du budget de l'Administration Pénitentiaire pour 2026,**
 - **la validation du port d'arme permanent pour les volontaires ERIS,**
 - **la programmation future de bilatérales au sujet de la police pénitentiaire.**
- Le Ministre énonce :
 - **un plan quadriennal de recrutement massif d'agents de 2027 à 2030 afin de combler l'ensemble des emplois faisant cruellement défaut.**
 - **la validation de l'ouverture d'une 2^{ème} école de l'Administration Pénitentiaire.** Priorité est faite sur du foncier déjà existant. A ce stade, deux pistes sont déjà évoquées (Clairvaux et Lyon). Le Ministre exprime être favorable à une situation géographique au dessus Loire, l'ENAP étant déjà dans le sud. Les organisations syndicales seront associées aux discussions.
 - **une enveloppe de 29 millions d'euros dédiée à la sécurisation de six établissements**

Le SPS-CEA se félicite que plusieurs de ses revendications phares trouvent écho auprès de la place Vendôme (validation d'un véritable plan de recrutement en masse en personnel sur plusieurs années, validation de la création d'une 2^{ème} école de l'administration pénitentiaire, poursuite de la création de la police pénitentiaire, etc) mais, reste concentré et motivé afin que ces annonces aillent à terme. Notre détermination reste intacte car il y a encore tant à faire : revalorisations des primes d'heures supplémentaires, dimanches et jours fériés et de nuits, rectification de la rémunération des Brigadiers-Chefs encadrants, police pénitentiaire pour tous, habilitation APJ/OPJ, garantie d'une meilleure sécurité intérieure et extérieure, mise en place d'un plan de rénovation des structures, etc